

# Comité régional des Communications Regional Communications Committee



**Procès-verbal**  
**21 octobre 2009, 7h 30**

## **Étaient présents :**

Louise Patrice  
Jean-Pierre Ouellet  
Larry Rousseau  
Douglas Marshall

Pierre Lebel, AFPC

## **1- Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

## **2- Dépliant sur le bullying**

Le bulletin sur le bullying préparé par le Comité d'éducation est relu et corrigé une dernière fois. Jean-Pierre va le transmettre à Pierre Lebel qui le remettra au Comité d'éducation. (Lors de la remise quelques jours plus tard, le Comité d'éducation a remercié le Comité des communications de son aide précieuse.)

## **3- Bulletin de communications régional**

Le confrère Les Maizcan a sollicité le comité pour voir si il est à-propos de ressusciter le bulletin de communication régional. Il croit que les Éléments et l'AFPC pourraient nourrir le bulletin des activités récentes.

La discussion tourne autour de l'intérêt d'un bulletin format papier alors que les membres nous disent qu'ils n'ont pas le temps de lire ce qu'on leur envoie déjà. Il y a également les coûts d'impression à tenir en compte.

Le Comité croit qu'un bulletin électronique (sous forme de page web ou de blogue) qui ferait le tour des activités régionales récentes serait une bonne façon d'informer les militantes et militants de la région. Ce pourrait être une tâche du nouvel agent régional de communications.

Il est convenu que Pierre Lebel va contacter Les Maizcan pour l'informer.

#### **4- Site web**

Pierre Lebel informe le comité que compte tenu de la grève au Musée des civilisations, il n'a pu commencer le travail de révision du site web régional. Les membres du comité mentionnent qu'ils souhaitent collaborer à cette mise à jour qui doit favoriser l'interaction avec les membres et assurer que les comités puissent eux-mêmes mettre l'information à jour sur le site.

#### **5 – Prochaine réunion**

Le mercredi 25 novembre 2009, 7h 30, au restaurant Barbe, 122, rue Eddy, Gatineau.

#### **6 – Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.